

PROGRAMME

Les facteurs de risque de souffrance au travail

- Facteurs de risques professionnels :
 - les facteurs de risque psychosociaux : le rapport Gollac
- Facteurs de risque de vulnérabilité individuelle

Interactions des facteurs de risque

- En quoi le travail est-il facteur déclenchant ou renforçant d'un trouble psychique, ou à l'inverse facteur stabilisant le trouble ?

Rappels des troubles psychiques de l'adulte : classification selon le DSM

- Troubles anxieux
- Troubles de l'humeur
- Troubles de l'adaptation
- Troubles de la personnalité
- Schizophrénie et autres troubles psychotiques

Quelques rappels sur la prise en charge des traitements médicamenteux

- Les anxiolytiques
- Les antidépresseurs
- Les thymorégulateurs

Evaluation

- Echelles et questionnaires utilisables en médecine du travail

La souffrance psychique

- Définition
- Comment se construit la souffrance au travail
- La réaction individuelle au stress
- Les complications : troubles anxieux, dépression, épuisement professionnel...

Les manifestations de la souffrance psychique

- Sur le plan comportemental
- Sur le plan émotionnel
- Sur le plan professionnel

Les complications possibles de la souffrance psychique

- Les comportements inadaptés sur le lieu de travail : violence, colère, repli sur soi, alcool...
- Dépression, risque suicidaire
- Burn-out

L'accompagnement et l'écoute

- L'entretien de soutien :
 - l'écoute active
 - le repérage des émotions de l'autre : l'empathie, le questionnement socratique
- L'affirmation de soi
- La relaxation
- Les techniques de restructuration cognitive
- La gestion de ses propres émotions

A l'issue de la visite

- Evaluation du niveau d'urgence
- Orientation vers le médecin traitant : quand, comment ?
- Prise en charge spécialisée
- Le relais vers le médecin du travail si la prise en charge a été faite par l'IST
- L'organisation d'un suivi par des visites occasionnelles

La conduite à tenir vis-à-vis de l'entreprise

- Le cadre réglementaire
- Le secret médical
- Les relais possibles dans l'entreprise

Passer de l'individuel au collectif : prévention primaire

- Comment conseiller l'entreprise dans l'évaluation et la prévention des facteurs de risques psychosociaux

• INTER • INTRA • SUR-MESURE

DATES

- 13 au 15 novembre 2023
- 25 au 27 mars 2024
- 03 au 05 juin 2024
- 25 au 27 novembre 2024

ESPACE DE FORMATION

Paris-Montparnasse

DURÉE
3 jours

2490 € ht
repas inclus

RÉF. SOUF

OBJECTIF

Etre le conseiller de l'entreprise et des salariés dans la prévention et prise en charge de la souffrance psychique

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- Reconnaître les différentes manifestations de la souffrance psychique
- Connaître les différentes dimensions des risques psychosociaux (Rapport Gollac)
- Faire le lien santé - travail
- Accompagner les salariés sur le plan individuel
- Identifier les situations de décompensation et d'urgence
- Savoir signaler une situation au responsable (manager, RH ...)
- Connaître les acteurs de l'entreprise en matière de prévention de la souffrance au travail
- Passer de l'individuel au collectif

PUBLIC CONCERNÉ

- Médecin du travail
- Infirmier(e) du travail



INCLUS

Module e-learning
«Du mal-être à la dépression des salariés»



INSCRIPTION EN LIGNE

Inscrivez vos collaborateurs à cette formation directement depuis ce document PDF





Formation animée par :
ISABELLE PERIER

- Médecin du travail
- Praticienne en thérapie comportementale et cognitive

« Mon expérience de médecin du travail en matière de RPS et de prise en charge de salariés en difficultés nous fera aborder les cas concrets « comme si nous y étions » et de façon participative.

Nous ferons des mises en situation et des jeux de rôle pour vous aider à vous approprier les techniques d'écoute et je vous donnerai les outils utilisés en thérapie comportementale et cognitive. »

Isabelle PERIER

Pré-requis : Aucun

LES + DE VOTRE FORMATION



VOTRE SUIVI PEDAGOGIQUE

Votre conseillère pédagogique assure un suivi individuel de l'apprenant. Elle vous aide à définir votre projet, vous accompagne dans votre démarche, assure le suivi des questions post-formation et le lien avec le formateur.



VOTRE CONSULTANTE

L'expertise terrain de votre consultante, la richesse de sa pratique, son expérience dans la santé au travail et ses compétences en thérapie comportementale et cognitive sont autant d'atouts qui vont venir enrichir et impacter votre pratique au quotidien.



VOTRE ESPACE STAGIAIRE EN LIGNE

Vous bénéficiez d'un espace stagiaire en ligne qui vous permet de retrouver l'ensemble de vos documents administratifs (convocation, attestation de stage) ainsi que les différentes ressources associées à votre stage. Votre espace stagiaire en ligne vous permet également de poser toutes vos questions ou de laisser vos commentaires. Il est accessible **15 jours** avant la date de début de votre stage.

Connexion

Connectez-vous à votre espace personnel

Email

Mot de passe

Valider

Cliquez pour vous connecter :

- Recevez vos convocations et attestations
- Consultez des ressources complémentaires
- Posez vos questions
- Suivez l'actualité C3S
- Accédez à la plateforme E-learning C3S



HORAIRES

Le premier jour de formation commence à 9h30, les jours suivants à 9h00.
Les formations se terminent à 17h10.



ACCESSIBILITÉ

Les salles de formation, basées au Mans et à Paris, sont toutes les 2 accessibles par les transports en commun (train, bus, métro pour Paris du fait de la proximité avec la gare Montparnasse et bus et tramway pour Le Mans).

Pour les stagiaires utilisant une voiture, il y a possibilité de stationner dans des parkings situés à proximité de chacun des sites.

Un accès pour personne à mobilité réduite est prévue dans chaque établissement. Un ascenseur permet d'accéder à nos salles de formation parisiennes situées au 1er étage du bâtiment. Un accès s'effectue de plain pied pour les salles de formation du Mans.



PLANS D'ACCES

**3 rue Vandamme
75014 PARIS-MONTPARNASSE**



**38 rue Arnold Dolmetsch
72000 LE MANS**



Votre contact
Anne-Françoise ALLAIN
02 43 23 09 23 - formation@c3s.fr

www.c3s.fr